

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX DE LA CONDUITE ET DE L'ENTRETIEN DES ENGINS AGRICOLES

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Document mis à jour le 8 avril 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Brevet Professionnel Agricole Travaux de la Conduite et de l'Entretien des Engins Agricoles
- **Objectif de formation** : maîtriser les techniques et acquérir les compétences d'un salarié qualifié en conduite et entretien des engins utilisés pour les différentes activités agricoles.

DURÉE / LIEU

800 h / CFAAF de Mirecourt

DÉBOUCHÉS

Métiers :

Salariés en exploitation agricole et horticole, pour le compte d'une CUMA, d'une entreprise de travaux agricoles, de travaux forestiers ou de travaux publics.

Poursuites d'études :

- BAC PRO AE
- Autres BPA

Indicateurs sur l'emploi (InsertJeunes) : [Cliquez ici](#)

taux de présentation à l'examen : 87.5%

taux de réussite* : acquis : 50%

en cours d'acquisition : 50%

taux d'insertion professionnelle à 6 mois** : 60%

taux de satisfaction*** : 88%

taux de poursuite d'études**** : 13%

taux d'interruption en cours de formation***** : 15%

taux de rupture des contrats d'apprentissage***** : 0%

* rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen 2022-2023

** pourcentage d'apprenants ayant un contrat de travail 6 mois après la formation 2022-2023

*** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2022-2023)

**** pourcentage de stagiaires en poursuites d'études après la formation 2022-2023

***** pourcentage de stagiaires ayant continué leur formation avec changement de lieu d'apprentissage 2022-2023

***** pourcentage de stagiaires ayant arrêté sa formation en 2022-2023

ORGANISATION

- Formation diplômante de 800h
- **Formation en 2 ans**
 - 400 h au CFA/an
 - 12 semaines de formation au centre avec des sessions de 1 à 2 semaines par mois
- **Formation en 1 an**
 - 800 h au CFA
 - 24 semaines de formation au centre avec des sessions de 2 à 3 semaines par mois
- Début de la formation en septembre
- Évaluation par Unités Capitalisables
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Diplôme de niveau 3
- **RNCP : 5833** (certificateur : MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP): NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP) : NC
- Date d'enregistrement de la certification : 19/07/2007
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

STRUCTURE

Contenu de la formation :

- Traitement de l'information
- Communication
- Droit du travail
- Economie agricole
- Ecologie
- Conduite d'une culture / Agronomie
- Utilisation des engins et équipements
- Machinisme

- Pratiques :
 - Conduite d'engins
 - Entretien et maintenance des engins et équipements
 - Travaux culturels
 - Auto construction / petits assemblages
 - Initiation au bûcheronnage

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Formation en 2 ans** :
 - sortie de 3^{ème} à condition d'avoir 15 ans à la signature du contrat
- **Formation en 1 an** :
 - sortie de seconde ou titulaire d'un diplôme de niveau 3
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- **Contacter notre responsable de formation** :
 - Mme VALLANCE (06-19-92-41-10)
- **Personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif : de 16 000 à 16 500 €, formation prise en charge par les différents OPCO

[Cliquez ici pour obtenir des renseignements sur la rémunération de l'apprenti](#)

ATOUTS DE LA FORMATION

- Intervention de professionnels
- Participation à des journées techniques
- Pratique professionnelle
- Initiation au bûcheronnage
- Ouverture socioculturelle
- Formation à la sécurité :
 - SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - Gestes et postures